

**Le volontariat permet de participer à différents projets de manière bénévole (sans rémunération) mais parfois il est possible d'obtenir une « bourse » sous forme d'aide financière via différents programmes.**

## **Le Corps européen de solidarité (CES)**

Le [Corps européen de solidarité](#) est un programme de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes en Europe et dans les pays voisins de l'Union européenne.

### **Comment participer ?**

Vous avez entre 18 et 30 ans, francophone résidant en Wallonie ou à Bruxelles, et vous avez envie de vous dépasser et de vous consacrer aux autres ?

Différentes possibilités s'offrent à vous:

- **Volontariat individuel** (2 à 12 mois, national ou transnational) ou **Équipes de volontaires** (2 semaines à 2 mois - transnational)
- **Stage rémunéré** (de 2 à 6 mois en dehors de tout cursus scolaire, national ou transnational) et **emploi** (de 2 à 12 mois, transnational)
- **Projets de solidarité**: initiative locale d'au moins 5 participants au CES en vue de donner un + à la vie de votre quartier, votre ville, votre région...

### **Avec quel soutien ?**

Les frais de transports, nourriture, logement et argent de poche sont pris en charge sauf pour les projets de solidarité (soutien forfaitaire).

### **Comment procéder ?**

Rendez-vous sur le site du BIJ où toutes les étapes sont expliquées: aux jeunes

<https://www.lebij.be/comment-participer-au-ces/>

## **Bourse Tremplin Langues du BIJ**

Le programme [Tremplin Langues](#), géré par le [Bureau International Jeunesse](#), **s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans, francophones résidant en Wallonie ou à Bruxelles depuis au moins 2 ans, qui souhaitent améliorer leurs compétences linguistiques en se mettant au service d'une association située à l'étranger.** L'aide accordée par le BIJ couvre les frais de transports internationaux (maximum 1.000 €) et une bourse de 150 € par semaine pour une période pouvant aller de 3 à 12 semaines maximum. Le jeune doit trouver lui-même son association d'accueil et organiser pratiquement son séjour sur place. Un centre de documentation est mis à disposition pour leur recherche d'organisation d'accueil ainsi que différents liens utiles.

En savoir plus : <http://www.lebij.be/index.php/tremplin-langues/>

## Bourse Tremplin Job du BIJ

Le programme [Tremplin Job](#), géré par le [Bureau International Jeunesse](#), s'adresse aux jeunes entre 18 et 30 ans, francophones résidant en Wallonie ou à Bruxelles depuis au moins 2 ans qui ne sont plus étudiants et qui souhaitent vivre une expérience en milieu professionnel dans une association située à l'étranger. L'aide accordée par le BIJ couvre les frais de transports internationaux (maximum 1.000 €) et une bourse de 150 € par semaine pour une période pouvant aller de 3 à 12 semaines maximum.

Destination: tous les pays du monde. Toutefois, la destination doit être motivée et justifiée et une priorité est donnée aux pays voisins. C'est aux jeunes à trouver une organisation prête à l'accueillir, pour l'aider, une base de données est mise à sa disposition dans l'[Espace Infos Mobilité du BIJ](#).

Le dépôt peut se faire **tous les 1er du mois pour un départ au plus tôt 4 mois plus tard** (sous réserve d'acceptation du permis de travail par le Service Citoyenneté et Immigration Canada).

En savoir plus : <http://www.lebij.be/index.php/tremplin-job/>

## Bourse Tremplin Job Québec

Le programme Québec du BIJ prévoit une action Tremplin Job pour permettre aux jeunes de vivre une expérience professionnelle dans une entreprise, un organisme, une association...au Québec pour une durée de minimum 3 semaines, maximum 12 semaines financées. Cette action s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans, francophones résidant depuis au moins 2 ans en Wallonie ou à Bruxelles qui n'ont pas le statut d'étudiant. C'est au jeune de trouver une organisation prête à vous accueillir. Le soutien du BIJ est le remboursement du **transport international** au tarif le plus économique (1.000 € maximum), une **bourse forfaitaire de 150 euros par semaine (pour 12 semaines maximum) et une assurance** de type assistance personnelle (Ethias) pour la durée du projet.

En savoir plus: <http://www.lebij.be/tremplin-job-quebec/>

## Bel'J

Bel'J a été mis en place par les Ministres de la jeunesse des 3 Communautés belges pour permettre aux jeunes de découvrir leurs cultures respectives et d'améliorer leurs compétences linguistiques **en étant volontaire dans une association située dans une autre Communauté belge**. Géré par le BIJ en Fédération Wallonie-Bruxelles, Bel'J soutient les projets de volontariat réalisés par des jeunes de 16 à 30 ans dans une association située dans une autre Communauté belge. L'aide financière est une bourse forfaitaire de **33 euros par jour** (avec un maximum de 1.320 €). Le jeune doit trouver une association prête à l'accueillir en Communauté flamande ou germanophone et organiser pratiquement son séjour (projets de minimum 2 semaines et maximum 3 mois, d'affilée ou s'étalant sur une durée de 6 mois). Le

## Volontariat via une bourse

---

BIJ offre un accompagnement dans la recherche de l'association et une aide dans les démarches administratives.

**Important:** pour participer au programme Bel'J, les organisations d'accueil doivent être accréditées par les organismes qui gèrent le programme Bel'J dans leur Communauté respective. Si vous trouvez une association dans une autre Communauté prête à vous accueillir (qui n'est pas encore accréditée), contactez un chargé de projet Bel'J (voir [notre équipe](#)) qui vous expliquera la marche à suivre.

En savoir plus : <http://www.lebij.be/belj-volontariat/>

Mise à jour 2019